

L'estuaire en Seine

Maison de l'Estuaire

par la Maison de l'Estuaire



Edito

Les différents articles de ce numéro montrent que la réserve naturelle nationale de l'estuaire de la Seine est un lieu qui doit vivre en harmonie avec son environnement et les pratiques traditionnelles qui s'exercent sur son territoire.

Quadrature du cercle ou utopie, le second plan de gestion quinquennal doit répondre à ce problème à plusieurs inconnues et sans solution unique sur un territoire aussi vaste.

Au cours du premier semestre de cette année de nombreuses réunions ont eu lieu avec les différents acteurs. Force est de constater un désaccord sur le mode de gestion proposé. Il va cependant bien falloir trouver une solution.

Personnellement je souhaite une issue dans la sérénité et la compréhension mutuelle loin des manifestations en tout genre.

Je tiens à rappeler que le gestionnaire ne fait pas ce qu'il veut, il a une mission confiée par l'Etat sous l'œil attentif de l'Europe. Devant des contradictions patentes entre le strict respect du décret et d'autres textes régissant certaines activités, ce n'est pas au gestionnaire de trancher c'est à l'Etat de donner des instructions précises et claires aussi bien à la Maison de l'Estuaire qu'aux usagers. Je souhaite donc que les services concernés de l'Etat fassent les arbitrages nécessaires pour l'écriture du plan de gestion et en informe les différentes parties concernées. Je ne doute pas d'une solution concertée dans le respect de chacun et pour l'intérêt du territoire de l'estuaire. Soyons réalistes et proposons un plan de gestion applicable tendant vers un optimum de préservation du milieu dans un délai raisonnable permettant à chacun de s'adapter à de nouvelles pratiques.

Longue vie à un estuaire apaisé pour le bonheur de tous !

Jacques Le Bas

les échos de l'estuaire

L'avenir de la plage de Saint-Jouin-Bruneval fait débat

Après Port 2000, le projet de construction d'un terminal méthanier porté par la société Gaz de Normandie (POWEO, CIM et PAH) va lui aussi faire prochainement l'objet d'un débat public. La Commission Nationale du Débat Public a chargé l'ex sous-préfet du Havre, Monsieur Alain Ohrel, de présider la commission particulière qui aura pour tâche cet automne de recueillir les arguments des défenseurs de la diversification énergétique et ceux des défenseurs d'un littoral préservé et attractif pour le tourisme. Parmi eux, l'association Saint-Jouin-Bruneval Développement Durable rassemble les locaux autour d'un projet alternatif, celui d'un port de plaisance. Affaire à suivre...

Nouveaux locaux pour nos anciens compagnons du quai Casimir Delavigne

La Cellule de Suivi du Littoral Normand a inauguré cet été ses nouveaux locaux, dans les récents bâtiments de l'université du Havre, rue de Prony, où elle s'est installée aux côtés de la Direction des Recherches Universitaires et de son laboratoire de mécanique, physique et géosciences.

Rappelons que cette association, partenaire et ex-colocataire de la Maison de l'Estuaire au quai Casimir Delavigne, oriente une grande partie de son activité sur des études et des suivis scientifiques, qui visent à évaluer les conséquences de la construction de port 2000 sur les espèces et les écosystèmes estuariens.

L'évolution des milieux naturels en quelques chiffres....

Dans notre dernier numéro, nous vous faisons part en quelques lignes d'une étude diachronique en cours dressant un bilan de 33 ans (1966 – 1999) d'évolution de l'occupation des sols dans l'estuaire. Vous avez pu constater, en comparant deux photographies, le recul de la grande vasière. Ce constat, s'il est évident sur le terrain pour ceux qui ont l'habitude de le fréquenter, l'est encore plus si l'on considère les données chiffrées issues de cette étude.

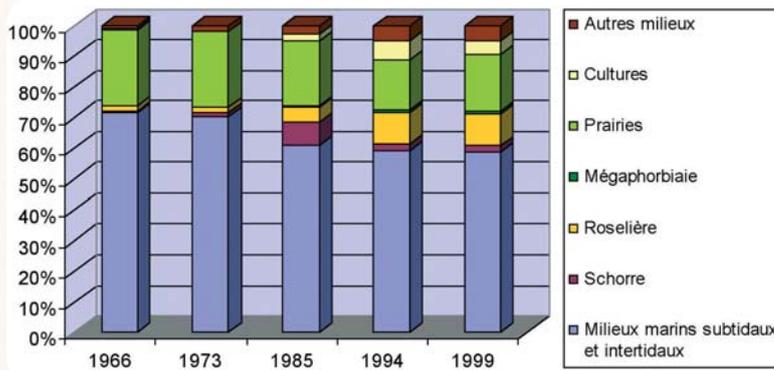
Ainsi, l'intuition d'un recul des milieux marins est largement confirmée, ces derniers passant de 71%

à 58% de la surface totale de la réserve naturelle sur la période considérée. Ceci représente une diminution de plus de 1000 hectares ! Ce recul s'est effectué au profit de plusieurs autres formations naturelles, telles que la roselière, qui progresse de près de 750 hectares, du schorre qui gagne plus de 100 hectares, mais aussi de la mégaphorbiaie, qui passe de 5 à plus 70 hectares.

Cette étude démontre par ailleurs que l'évolution de l'estuaire ne s'est pas faite toujours à la même vitesse. Ce phénomène, lié en premier lieu à l'accumulation naturelle des sédiments, s'est accéléré suite aux aménagements successifs de l'estuaire.

L'étude diachronique s'avère ainsi très utile, tant pour quantifier l'évolution des milieux concernés que pour comprendre les dynamiques ayant régi le fonctionnement de l'estuaire pendant ces 33 dernières années.

Gabin Coesme



> Evolution de la répartition des milieux naturels sur l'emprise de la réserve naturelle entre 1966 et 1999

la grande vasière < en 1977



Port Autonome du Havre

• • • Paroles du marais • • •

Thomas Auvray est chasseur sur la réserve. Il nous confie ses impressions sur ce marais qu'il fréquente depuis son enfance.



Ca fait près de 28 ans que je viens sur les marais. Petit, mon oncle m'emmenait à la chasse sur les terrains privés de Tancarville. Le marais pour moi, c'est un équilibre de vie. Ca me permet de m'évader et d'être avec mes copains, de communiquer. Je n'ai pas de coin préféré, j'ai des bons souvenirs partout.

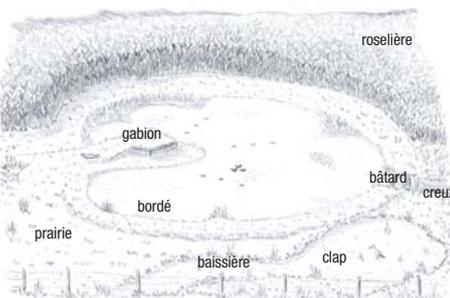
Après Tancarville, la roselière près du blockhaus et la roselière au pied du pont de Normandie, je suis depuis un an sur une mare 'côté herbe'. Ca n'a pas été le coup de foudre à la première visite, mais j'en ai découvert les bon côtés avec le temps : elle est facilement accessible, elle est au calme, mais pas complètement isolée non plus. Il n'y a pas beaucoup d'oiseaux, mais c'est pas grave. Par contre, je trouve qu'il y a trop de végétation pour attirer le gibier d'eau, elle s'est beaucoup développée depuis l'année dernière. Mais il en faut quand même pour servir de nourriture. J'aimerais qu'il y ait un juste milieu. Un ancien m'a aussi déconseillé de creuser ma mare, selon lui les canards ont besoin de peu de profondeur d'eau, pas d'une baignoire.

Sur la réserve naturelle je n'ai personnellement pas d'opinion, car je n'en sais pas assez, ce n'est pas concret. J'ai besoin d'apprendre pour savoir si c'est bien ou mal. Certains chasseurs viennent sur le marais depuis plus de trente ans. Ils ont des habitudes, ils ont toujours fait de la même façon. Pour ce qui est des niveaux d'eau, c'est compliqué. Il faut de l'eau, après il faut réussir à contenter tout le monde, agriculteurs, chasseurs, coupeurs de roseaux...

Je pense que l'important, c'est de se parler et de prendre le positif, même s'il y a des aspects négatifs des deux côtés. De toute façon ce serait trop simple si tout le monde était d'accord.

Thomas Auvray

Mares de chasse



Parmi les 250 mares que compte la réserve naturelle, la plupart ont été créées pour la chasse de nuit des canards. De formes et de tailles variées, elles sont un formidable réservoir biologique, et participent grandement à la richesse naturelle de la réserve. Elles abritent de nombreuses espèces d'invertébrés aquatiques, de poissons, d'insectes et de plantes rares et protégées. Elles représentent aussi un lieu de repos, d'alimentation et de reproduction pour les oiseaux.

L'hiver, cette chasse particulière consiste à faire poser les oiseaux migrateurs à l'aide d'appellants. Ces canards domestiques, élevés pour leurs chants, sont attelés stratégiquement sur la mare afin de former une mélodie propice à attirer 'les sauvages'. Le chasseur rentre ensuite dans son gabion, petit abri

enterré, et attend la nuit, aux guichets, la pose des canards sauvages.

Ce milieu est fragile et présente une tendance naturelle au comblement. Afin d'éviter sa fermeture et sa disparition, les chasseurs gèrent la végétation des abords et curent périodiquement la vase accumulée. C'est par cette gestion appropriée que ces mares pourront subsister dans le temps.

Damien Ono-dit-Biot



un petit coin de mare...

Entre eau douce et eau salée...

Les **marais salés**, situés entre les plus basses et les plus hautes mers (ou estran), se composent de la slikke et du schorre.

La slikke, partie vaseuse de l'estran, est riche en invertébrés mais pauvre en végétation (salicornes et spartines). Le schorre correspond aux parties végétalisées les plus hautes des **marais salés**. Régulièrement envahi par la mer, il est également humidifié par les eaux douces de ruissellement ou de la nappe phréatique, lui conférant son caractère typiquement estuarien. Il apparaît sous la forme d'un tapis végétal bas et dense dans lequel s'intercalent des cuvettes d'eau salée et de slikke. Il est caractérisé par une végétation adaptée au sel, répartie en trois étages.

Le bas schorre, recouvert à chaque marée excepté pendant les mortes eaux, est principalement colonisé par la puccinellie, une herbe au feuillage charnu vert foncé. Le moyen schorre présente une végétation basse, caractérisée par la fétuque littorale, aux feuilles fines et enroulées. Il n'est atteint et recouvert qu'au cours des marées de fort coefficient.

Le haut schorre, recouvert par les marées d'équinoxe, prend la forme d'une prairie haute, essentiellement composée d'Elyme piquant, grande herbe coupante vert glauque.

Christelle Dutilleul



Le Phragmite aquatique

Le phragmite aquatique est l'oiseau le plus rare en Europe et l'un des seuls mondialement menacés à fréquenter le territoire français.

La population mondiale compte 13 à 19 000 mâles chanteurs confinés sur 50 sites, répartis dans seulement 8 pays, dont 4 accueillant les plus gros effectifs : Bélarus, Pologne, Ukraine et Hongrie. La disparition de ses habitats favorables est la principale cause de diminution de la population du phragmite aquatique.

En France, cette espèce s'observe en période de migration, au sein des jonchaies, **marais salés**, prairies humides et dans les roselières à proximité des zones d'eau libre, le long des rivières, des estuaires ou des marais côtiers.

L'intensification du baguage a révélé que la France est le pays européen qui accueille le plus grand nombre d'individus migrateurs en route vers leurs quartiers d'hiver ouest-africains. C'est dans le nord-ouest du pays que le phragmite aquatique est le plus capturé. Ceci laisse supposer que les haltes de cette partie de la France sont les dernières zones d'engraissement du phragmite aquatique avant son arrivée en Afrique. L'estuaire de Seine joue donc un rôle majeur pour la conservation de cette espèce rarissime et menacée.

C'est pour cette raison que nous allons poursuivre et développer des suivis scientifiques afin d'évaluer les besoins de l'espèce au sein de la halte migratoire et d'apporter des réponses en terme de protection et de gestion de ses habitats.

rencontre exclusivement sur le littoral de l'hémisphère nord ; toutefois, quelques rares stations sont observées en Auvergne, autour de sources d'eau salée. Dans l'estuaire, il est très présent au bord de certaines mares de chasse. Dès la fin du mois de mai et jusqu'en août, sa floraison donne de jolies touches rosées au paysage de haut schorre...

Christelle Dutilleul

Pour anecdote, le colonel Ibrahim Diop, directeur du Parc National des Oiseaux du Djoudj, était en visite chez nous l'été dernier pendant les suivis du phragmite aquatique. Curieuse coïncidence, le delta du fleuve Sénégal est la première zone d'hivernage découverte pour l'espèce, suite à une expédition scientifique réalisée en février 2007.

Pascal Provost



Petite fleur de sel

Petite plante vivace de 5 à 15 cm de hauteur, le glaux maritime présente des feuilles épaisses d'un vert terne, collées à la tige et opposées. Son feuillage charnu témoigne de son adaptation au sel. Typique des **marais salés**, il se développe sur des terrains recouverts uniquement par les très hautes marées. Exceptionnel en Haute Normandie, le glaux se

De nouvelles et étonnantes espèces dans l'estuaire

La rainette méridionale

C'est au cours d'un recensement de butor étoilé, le soir du 5 mai 2007, que nous avons entendu pour la première fois dans l'estuaire une rainette méridionale.

La rainette est une petite grenouille verte au chant très sonore qui peut grimper aux arbres à l'aide de ses doigts munis de ventouses. La rainette méridionale se distingue de sa cousine, la rainette arboricole,



bien présente en Normandie et notamment sur la rive sud de l'estuaire, par l'absence de bande noire sur les flancs, un museau et des doigts plus longs. Toutes deux sont protégées au niveau national. La présence de cette rainette dans l'estuaire est étonnante, dans la mesure où elle fréquente surtout la partie sud de la France, en deçà de la Loire.

Nous avons découvert cette rainette dans une zone d'eau profonde au cœur d'une petite roselière en périphérie d'une importante population de crapaud calamite. Le site est constitué d'un milieu sableux fraîchement remanié ponctué de nombreuses dépressions humides. Il est localisé dans une zone à vocation portuaire à proximité de Port 2000, sur la commune du Havre. Nous ne connaissons pas les raisons de sa présence dans l'estuaire, mais son origine est probablement accidentelle. A-t-elle été introduite ? A-t-elle débarquée d'un navire de marchandise ? Le mystère reste entier !

Pascal Provost

Un bouton d'or peu ordinaire en Normandie



Quelques pieds de renoncule à feuille d'ophioglosse ont été récemment découverts par un bureau d'études, dans un chemin boueux aux abords de la réserve naturelle. Rare et protégée au niveau national, cette plante se rencontre dans le sud et l'ouest de la France, tout comme la rainette méridionale, au détour d'une mare ou d'un pré humide. Coïncidence ou premier effet du changement climatique ?

Stéphanie Reymann

